

Extrait de contrat rappelant la clause d'audit :

## 1. Contrat SELECT et EA (Enterprise Agreement)

**Vérification du respect des termes contractuels.** Le client doit tenir à jour tous les documents relatifs aux produits que le client et tout affilié signataire d'un contrat de licence exploitent. Microsoft a le droit de vérifier que le client respecte ses obligations découlant de tout contrat de licence, aux propres frais de Microsoft, pendant la durée du contrat de licence et de tout accord de mise en œuvre et pendant une période supplémentaire d'un (1) an à l'issue de ceux-ci. Pour ce faire, Microsoft engagera un cabinet d'audit faisant partie d'une société d'expertise comptable internationale reconnue. Ce cabinet d'audit sera tenu à une obligation de confidentialité. La vérification sera effectuée sous réserve d'un préavis minimum de trente (30) jours, pendant les heures ouvrables normales et de manière telle qu'il n'en résulte pas une gêne excessive pour les activités du client. Une autre solution consiste à demander au client de remplir de manière précise le questionnaire d'audit de Microsoft concernant les produits que le client et tout affilié signataire d'un contrat de licence utilisent. Dans l'hypothèse où cette vérification ou cet audit révélerait une utilisation de produits non couverte par des licences, le client devra, dans les plus brefs délais, commander un nombre de licences suffisant pour couvrir toutes les copies dont la vérification ou l'audit aura démontré que le client les utilise. Dans l'hypothèse où cette vérification ou cet audit révélerait une utilisation substantielle de produits non couverte par des licences (manque de licences équivalent à 5% ou plus), le client devra rembourser à Microsoft une somme égale aux frais de réalisation de cette vérification et devra acquérir les licences supplémentaires nécessaires, aux conditions normales des licences vendues au détail, dans un délai de trente (30) jours. En revanche, si cette vérification ne révèle aucune utilisation substantielle de produits non couverte par des licences, Microsoft ne réalisera pas d'autres vérifications dans la même entité pendant au moins un (1) an. Microsoft et ses auditeurs n'utiliseront les informations obtenues dans le cadre de la vérification qu'aux fins de faire valoir leurs droits et d'établir si le client respecte les termes du contrat de licence concerné. En invoquant les droits et les procédures visés ci-dessus, Microsoft ne renonce pas au droit de faire appliquer le présent contrat (y compris tout contrat de licence ou déclaration de services incorporant ces termes) ou de protéger ses droits de propriété intellectuelle en utilisant tout autre moyen autorisé par la loi.

## 2. Contrat de licence Open :

### **12. Vérification du respect des termes contractuels.**

Microsoft a le droit de demander au Client de procéder à un audit interne concernant tous les Produits Microsoft utilisés. À la suite de tout audit, le Client s'engage à remettre à Microsoft une déclaration écrite certifiant qu'il dispose d'un nombre de Licences suffisant, ou qu'il a commandé un nombre de Licences suffisant, pour couvrir toutes les copies révélées par l'audit.

Pendant la durée du présent contrat et à tout moment au cours de l'année qui suit l'expiration du Numéro d'autorisation, le Client doit tenir à jour tous les documents usuels et adéquats concernant les Produits qu'il exploite. Microsoft peut demander au Client de procéder à un audit interne, à tout moment au cours de l'année qui suit l'expiration du Numéro d'autorisation, concernant tous les Produits Microsoft utilisés au sein de l'entreprise du Client, consistant à comparer le nombre de Produits utilisés avec le nombre de Licences effectives émises au nom du Client. À la suite de tout audit, le Client s'engage à remettre à Microsoft une déclaration écrite signée par son représentant dûment autorisé, certifiant soit (1) que le Client dispose d'un nombre de Licences suffisant pour couvrir toutes les copies révélées par l'audit, soit (2) que le Client a commandé un nombre de Licences suffisant pour couvrir toutes les copies révélées par l'audit. En demandant au Client d'effectuer un audit interne, Microsoft ne renonce pas au droit de faire appliquer le présent contrat ou de protéger ses droits de propriété intellectuelle en utilisant tout autre moyen autorisé par la loi.